

**Direction générale de l'éducation physique
et des sports.**

Par arrêté en date du 21 janvier 1946, est chargé, à titre provisoire, des fonctions d'inspecteur adjoint de l'éducation physique et des sports, M. Jean-Dominique Cesari, inspecteur du travail.

Les dispositions du présent arrêté auront effet à compter du 1^{er} janvier 1946.